

## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS LAS-0104 ET LAS-0105

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement à sa séance tenue le 1<sup>er</sup> février 2016 a adopté les règlements suivants :

LAS-0104 Règlement autorisant un emprunt de 1 232 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments de l'arrondissement.

LAS-0105 Règlement autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements pour l'arrondissement.

et que les règlements LAS-0104 et LAS-0105 ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 5 avril 2016.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 14 avril 2016.

Hellen Dionne  
Secrétaire d'arrondissement

---

## PUBLIC NOTICE

### NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAWS NOS. LAS-0104 AND LAS-0105

PUBLIC NOTICE is hereby given that at a meeting held on February 1<sup>st</sup>, 2016, the Borough Council has adopted the following bylaws:

LAS-0104 Bylaw authorizing a loan of 1 232 000 \$ for work related to the borough buildings.

LAS-0105 Bylaw authorizing a loan of 600 000 \$ for the purchase of vehicles, machinery, tools and equipment for the borough.

and that these bylaws LAS-0104 and LAS-0105 have been approved by the *ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* on April 5, 2016.

These bylaws may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

These bylaws take effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE on April 14, 2016.

Hellen Dionne  
*Secrétaire d'arrondissement*